

Fiscaliser pour un avenir meilleur



Le pays ne pourra pas accéder à un modèle de développement durable s'il ne remédie d'abord à l'appauvrissement actuel des ressources. Les sols sont surexploités, les ressources halieutiques marines sont pratiquement épuisées, la déforestation ne fait que croître à cause de l'abattage immodéré et des pratiques agricoles non durables, et la dépendance envers la culture du café est nuisible, entre autres, aux ressources en eau. Or les coffres de l'État sont vides. Une vaste réforme du système fiscal s'impose qui permette de percevoir des fonds et de les reverser de façon plus juste et efficace et d'investir dans le domaine de l'éducation et dans des méthodes de production moins agressives pour l'environnement.

Coordinadora Civil
Dr. Adolfo José Acevedo Vogl

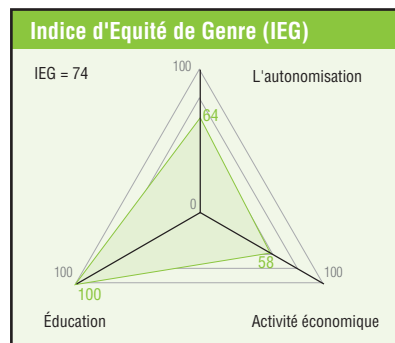
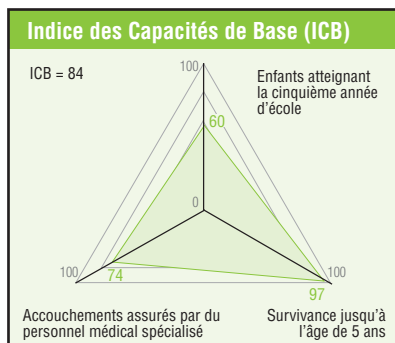
Le pays requiert un volume de ressources bien plus important pour mettre en œuvre des politiques publiques qui encouragent le développement durable ; pour cela une modification du système fiscal s'avère indispensable. Et elle est également nécessaire pour contrecarrer la tendance à la baisse de la coopération externe, en termes absolus et en pourcentage du PIB.

Pour que l'État puisse compter sur le financement nécessaire au maintien des niveaux corrects d'investissement en capital humain, en infrastructure élémentaire et en protection sociale, et pour obtenir les effets attendus en matière d'équité, il est fondamental que la structure de financement de cette dépense repose avec une force relative plus importante sur les couches sociales ayant des revenus plus importants, au lieu de le faire sur les couches moyennes ou basses (voir dans l'encadré la proposition de la Coordination civile).

En même temps, ce besoin de financement répond à un besoin élémentaire de l'économie qui est celui de la justice intergénérationnelle, définie en 1974 par James Tobin en ces termes : « Les administrateurs des institutions dotées de fonds sont les gardiens de l'avenir contre les réclamations du présent. Ils ont pour tâche en administrant leurs fondations de préserver l'équité entre les générations »¹.

Défis environnementaux

L'absence d'un modèle de développement durable se fait particulièrement sentir lorsque l'on considère l'insuffisante gestion des ressources naturelles effectuée par les gouvernements successifs. Les réserves d'eau, par exemple, ont diminué à cause de la pollution et de la déforestation, enchérissant ainsi le coût des investissements destinés à assurer l'accès de la population à cette ressource, et réduisant au même coup le volume d'eau destinée à l'agriculture et à la production d'énergie hydroélectrique².



Quant au déboisement, le pays perd chaque année 75 mille ha de forêt en raison de l'abattage illégal, des pratiques non durables du secteur agricole et des incendies souvent dus aux brûlis agricoles. L'utilisation du bois comme combustible a aggravé la situation : actuellement, 76 % de l'énergie destinée à la cuisine provient du bois³. Qui plus est, le dommage infligé aux forêts a contribué à l'érosion des sols, ce qui met l'agriculture en péril.

En juin 2011 le Gouvernement a montré sa préoccupation face au problème et il a annoncé que le taux de déforestation avait pu être réduit de 50 %⁴. Néanmoins, sur 12 millions d'hectares de forêt, plus de 8 millions restent dégradées.

La surexploitation des ressources halieutiques marines met en relief le modèle non durable de croissance économique mis en œuvre dans le pays. La pêche à la langouste, par exemple, a été pratiquée jusque là pour plus du double de la capacité régénérative de l'espèce. Le Gouvernement n'a pas su non plus mettre en œuvre les mesures appropriées pour éviter la pêche sauvage⁵.

L'industrie de la crevette, qui plus est, a détérioré les écosystèmes de la mangrove et les zones humides de la côte Pacifique, et elle a pollué également les étendues d'eau par le déversement des déchets et des substances chimiques toxiques.

De même, le manque de traitement des déchets solides dans les villes a accentué le problème des

décharges dans les zones où la population est plus dense, là où le manque de planification urbaine a aggravé la vulnérabilité des secteurs les plus pauvres de la population aux maladies et aux désastres environnementaux. Cette augmentation de la vulnérabilité place également le pays dans une situation délicate face aux différents modèles de changement climatique⁶.

Mais le problème principal du pays en ce qui concerne la détérioration environnementale c'est sa dépendance à l'égard de la culture du café. Au Nicaragua, 26 % des établissements agricoles s'y consacrent, occupant 15 % des terres cultivables, et 25 % de la surface réservée aux cultures exportables⁷. D'après *América Economía* : « Le Centre de démarches pour l'exportation du Nicaragua (Cetrex) a annoncé que le café avait produit 154 millions d'USD pendant les cinq premiers mois de la récolte 2010-2011 (octobre-février), ce qui représente environ 85 millions d'USD de plus que pour la même période de la récolte 2009-2010 »⁸. Le problème réside dans le fait que la culture intensive du café est extrêmement agressive envers l'environnement, car elle entraîne la déforestation, la perte de la biodiversité, la pollution agrochimique, l'érosion du sol et

1 James Tobin, "What Is Permanent Endowment Income?" *American Economic Review*, (Mai 1974), p. 427.
2 Clima y ambiente de Nicaragua, *Un cambio de actitud en el día de la Tierra* (22 avril 2009), <climayambiente.blogspot.com/2009/04/un-cambio-de-actitud-en-el-dia-mundial.html>.

3 Ibid.
4 Diari Web Centroamérica, *Nicaragua logró reducir la deforestación en 50 por ciento*, (7 juin 2011), <www.diariowebcentroamerica.com/region/nicaragua-logro-reducir-la-deforestacion-en-50-por-ciento>.
5 Ibid.

6 Ibid.
7 Nicabilingüe, "El Café Nicaragüense", Luis Castrillo, <nicabilingue.com/index.php?option=com_content&view=article&id=46:el-cafe&catid=43:medio-ambiente&Itemid=49>.
8 América Economía, "Cosecha de café en Nicaragua crece 8,6% y reporta US\$154 millones", (22 mars 2011), <www.americaeconomia.com/negocios-industrias/cosecha-de-cafe-en-nicaragua-crece-86-y-reporta-us154-millones>.

LA PROPOSITION DE SYSTÈME FISCAL DE LA COORDINATION CIVILE

La proposition fiscale de la Coordination civile¹ repose sur trois principes fondamentaux:

- *Le principe de généralité des impôts.* Pour pouvoir financer l'augmentation de la dépense d'investissement en capital humain, en infrastructure de base et en protection sociale il faudra dilater au maximum la base taxable du système. Cela veut dire qu'en principe tous ceux qui résident dans le pays et qui sont économiquement capables d'en assumer le coût doivent contribuer au financement des services que prête l'État. De même, les non-résidents qui obtiennent des revenus dans le pays sont tenus de contribuer. Ce qui précède impliquerait une profonde révision du système d'exemptions et d'exonérations, trop étendu et généreux, qui met hors d'atteinte du système fiscal des secteurs entiers de l'économie, généralement les plus dynamiques et les plus rentables.
- *Le principe d'équité verticale.* Les personnes ayant une capacité contributive plus élevée doivent faire un apport relatif plus important que les personnes de moindres recours. Cela obligerait à revoir le traitement préférentiel que reçoivent les revenus et les rendements de capitaux concentrés surtout dans les couches de la population aux revenus les plus élevés.
- *Le principe d'équité horizontale.* Les personnes ayant une même capacité économique doivent être traitées de la même façon par le système fiscal : on considère qu'il est injuste que deux personnes ayant la même capacité contributive soient imposées différemment (une plus que l'autre, ou une moins que l'autre) ou que l'une soit imposée et pas l'autre.

Pour matérialiser ces principes, on propose une profonde réforme des deux piliers élémentaires du système fiscal, l'impôt sur le revenu et la taxe sur la valeur ajoutée.

1 Voir: <www.ccer.org.ni/>.

Dans le premier cas, la proposition suggère que le régime des impôts sur le revenu soit modifié par rapport au régime fiscal actuel fondé sur un traitement séparé et préférentiel des revenus passifs du capital (ce qui est terriblement discriminatoire vis-à-vis des revenus salariaux, qui sont les seuls à rester soumis au barème des taux marginaux progressifs) en faveur d'un système d'imposition de caractère global ; et qui passe également du critère juridictionnel territorial au principe juridictionnel du revenu mondial.

Adopter un système d'imposition globale sur le revenu cela veut dire qu'en principe chaque contribuable devrait inclure ou ajouter dans son assiette fiscale toutes ses formes de revenu, quelles qu'en soient la source. L'adoption d'un principe juridictionnel du revenu mondial signifie que les contribuables résidents doivent inclure dans leur assiette fiscale toutes leurs formes de revenu, quelles aient été obtenues sur le territoire ou à l'extérieur. Ceci permettra à l'imposition sur le revenu d'appliquer pleinement le principe de capacité contributive, ce qui non seulement donnerait un rendement bien meilleur que celui qui est obtenu à travers le régime actuel et ferait augmenter la capacité de redistribution de cet impôt, mais permettrait aussi d'obtenir une plus grande équité, aussi bien horizontale que verticale.

Dans le cas des revenus des non-résidents, le procédé suivrait la tendance internationale qui veut que l'on se fonde sur le principe du bénéfice pour justifier l'imposition à la source des non-résidents et sur le principe de capacité contributive pour la contribution des résidents. Il s'agit de répartir le pouvoir fiscal entre les deux principes, comme il apparaît de façon sous-jacente dans le contexte des Accords destinés à éviter la double imposition internationale.

Pour ce qui est de la modernisation de la conception de l'Impôt sur le Revenu, on propose d'inclure des règles conformes à l'ouverture financière et commerciale effectuée pendant les dix dernières années, telles que des normalisations sur les prix des transferts entre parties apparentées, la sous-capitalisation et les transactions avec les paradis fiscaux.

surtout l'épuisement des ressources d'eau à cause de la grande quantité d'arrosage que demande sa culture et son traitement⁹. L'environnement nicaraguayen, agressé et ravagé depuis plus d'un siècle par l'exploitation agricole fructifère, ne pourra pas supporter éternellement la croissance et l'expansion de la culture caféière si des politiques agricoles contrôlant les techniques de culture et permettant la récupération du sol ne sont pas appliquées. On ne peut espérer aucune croissance durable d'un terrain stérile et tari.

La détérioration du système éducatif

Le développement durable implique le legs des biens de la génération présente à celles qui la suivent. Pour ce faire, il est indispensable d'offrir aux citoyens un enseignement qui leur donne la capacité d'exploiter au mieux les ressources humaines et naturelles dont ils ont hérité, mais le Nicaragua offre également à

ce sujet un tableau déplorable. Une enquête publiée en mai et menée par le cabinet-conseil M&R révèle que la plupart des personnes interrogées considère que le système éducatif s'est gravement détérioré, et cette vision d'un enseignement fort appauvri et déphasé ne fait qu'en entraver l'accès. À cela vient se greffer le fait que les enseignants perçoivent un salaire bien inférieur au salaire moyen national.¹⁰

De fait, 78,9 % des sondés pensent que l'infrastructure scolaire est dans un état précaire, voire lamentable, et 70,8 % qualifie de la même façon la qualité de l'enseignement donné. Quant au salaire des professeurs, 91,8 % des sondés pensent de même des rémunérations perçues par les maîtres des écoles publiques primaires, tandis que 89,4 % qualifie aussi de mauvais ou très mauvais le salaire des enseignants des écoles publiques secondaires.

De même, les personnes interrogées s'accordent pour dire qu'une augmentation significative de

l'investissement public dans l'éducation primaire et secondaire (en l'amenant à 7 % au moins du PIB) pourrait améliorer la situation et garantir une plus vaste couverture et une meilleure qualité de l'enseignement. D'après 92,8 % des sondés, le Gouvernement doit augmenter notablement le budget réservé à l'Éducation.

De plus, 93,5 % signalent que le pays a besoin d'établir un grand pacte national à long terme qui garantisse, indépendamment de l'orientation politique du Gouvernement au pouvoir, le respect et la continuité de toute politique visant à améliorer l'éducation. L'éducation et le développement durable ne peuvent être abordés qu'à partir d'une réforme fiscale qui permette de destiner des fonds dont l'État ne dispose pas aujourd'hui. Les premiers objectifs à atteindre sur le chemin de la durabilité doivent être les suivants : Fiscaliser, préserver et enseigner. ■

9 Noarys Pérez Díaz, Raisa Castillo Ramos, Leila Carballo Abreu, José Ángel Veliz Gutiérrez, *Impacto ambiental en el cultivo y procesamiento del café y su repercusión social*, (Cuba : Université de Pinar del Río), <www.monografias.com/trabajos-pdf/impacto-ambiental-cultivo-procesamiento-cafe/impacto-ambiental-cultivo-procesamiento-cafe.pdf>.

10 Voir : <www.ccer.org.ni/noticias?idnoticia=769>.